



PRONTISSIMMO

AGENCE IMMOBILIÈRE

SAS PRONTISSIMMO RCS : 901 919 795

HONORAIRES DE TRANSACTION

(CHARGE VENDEUR)

PRIX INFÉRIEUR À 200 000€

6% TTC

PRIX ENTRE 200 000€ ET 600 000€

5% TTC

PRIX SUPÉRIEUR À 600 000€

4,5% TTC

HONORAIRES DE RECHERCHE

(CHARGE ACQUÉREUR)

5,5% TTC

HONORAIRES DE LOCATION TTC

(50% CHARGE PROPRIÉTAIRE / 50% CHARGE LOCATAIRE)

VISITES / CONSTITUTION DU DOSSIER /
RÉDACTION DU CONTRAT DE LOCATION

PROPRIÉTAIRE

12€ / M²

LOCATAIRE

12€ / M²

ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

3€ / M²

3€ / M²

HONORAIRES
AU 1ER JANVIER 2026

SAS PRONTISSIMMO
15 RUE GUY MOQUET, 75017 PARIS
PRONTISSIMMO@GMAIL.COM

EN CAS DE DÉLÉGATION DE MANDAT, LES HONORAIRES APPLICABLES SONT CEUX DE L'AGENCE AYANT REÇU LE MANDAT INITIAL
LE PARTAGE EST OBLIGATOIRE, LOI N°82-526 DU 22/06/1982 ET LOI ALUR - DÉCRET PUBLIÉ LE 15/09/2014